

FONDATION DES CLEFS DE ST-PIERRE  
pour la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève

**r a p p o r t   d u**  
**c o n s e i l   d e   f o n d a t i o n   2 0 0 6**



CATHEDRALE  
SAINT-PIERRE  
GENEVE

## Membres du conseil de fondation en 2006

Guillaume Fatio, président

Olivier Vodoz, vice-président <sup>1</sup>

Michel Sermet, trésorier

Costin van Berchem, secrétaire

Michel Gruner, directeur des travaux

Hubert Schneebeli, président de la Commission de Saint-Pierre

Nathalie Canonica <sup>1</sup>

Pierre-André Chaix

Jean-Marc Delessert

Didier Grange, délégué de la Ville de Genève

Sabine Nemeç-Piguet, déléguée de l'Etat de Genève

Michel Wellhauser <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Jusqu'au 30 juin 2006

<sup>2</sup> Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00  
Monsieur Olivier Cairus  
Place du Bourg-de-Four 24 – 1204 Genève  
Tél. +41 (0)22 310 29 29 – Fax +41 (0)22 310 02 25  
E-mail : clefs.stpierre@bluewin.ch  
CCP 12-1448-3

## Rapport 2006 du conseil de fondation

Des chantiers d'une importance majeure ont marqué l'exercice 2006 de la Fondation des Clefs de St-Pierre.

L'accentuation de taches sombres sur les trois travées de la voûte proches du transept et du chœur de la cathédrale ont convaincu le Conseil de Fondation d'engager des travaux de restauration de cette zone qui n'avait pas été traitée lors des dernières grandes campagne de travaux. En effet, le revêtement acoustique appliqué à cet endroit en 1944 contenait des fibres d'amiante qui ne présentaient aucun risque immédiat pour la santé vu leur état inerte, mais posaient d'importants défis en termes de technique et de coûts à l'heure d'envisager une intervention.

Ces travaux, dont l'élément le plus spectaculaire a été la gigantesque plate-forme intérieure de 300 m<sup>2</sup> montée à 15 mètres du sol dans le but de créer une zone étanche et dépressurisée ont duré près de six mois pour un coût total de Fr.480'000, pris en charge en totalité sur les réserves constituées au fil des ans grâce aux dons et legs généreusement adressés à la Fondation. Nous espérons que le revêtement à base de cellulose qui recouvre désormais les voûtes de la cathédrale conservera longtemps sa teinte et ses propriétés acoustiques favorables.

L'année 2006 a également vu l'achèvement très attendu des travaux d'aménagement de la 3<sup>e</sup> et dernière étape du site archéologique de St-Pierre débutés en 2001 et l'ouverture au public d'une vaste extension des zones visitables ainsi que d'une muséographie moderne et didactique à découvrir sur place ou sur le site Internet [www.site-archéologique.ch](http://www.site-archéologique.ch). L'inauguration de ces nouveautés en présence de représentants des autorités fédérales, cantonales et municipales a été suivi d'un week-end « portes ouvertes » durant lequel plus de 3'500 personnes ont (re)découvert les merveilles archéologiques mises à jour par le patient travail des archéologues. Ces travaux, d'un coût total de près de 3,5 millions de francs, n'auraient pu être réalisés sans le généreux soutien des collectivités publiques et de sponsors privés, qui méritent tous notre reconnaissance.

Le Conseil de Fondation a également eu la satisfaction de constater en 2006 une augmentation régulière du nombre de visiteurs et des montées aux tours de la cathédrale, dont le produit représente une contribution importante aux frais de gardiennage des lieux qui sont ouverts au public tous les jours de l'année.

Enfin, la Fondation exprime sa grande reconnaissance à Mme Nathalie Canonica et à Me Olivier Vodoz qui se sont retirés du Conseil en 2006, ainsi qu'à M. James Quartier qui a pris sa retraite après avoir assuré durant plusieurs années le bon fonctionnement du secrétariat.

Votre soutien encourage la Fondation des Clefs de St-Pierre à persévérer dans ses efforts visant à conserver et à mettre en valeur le patrimoine inestimable que constitue la cathédrale Saint-Pierre de Genève.

Guillaume Fatio  
Président

## Restauration des voûtes - Rapport des travaux

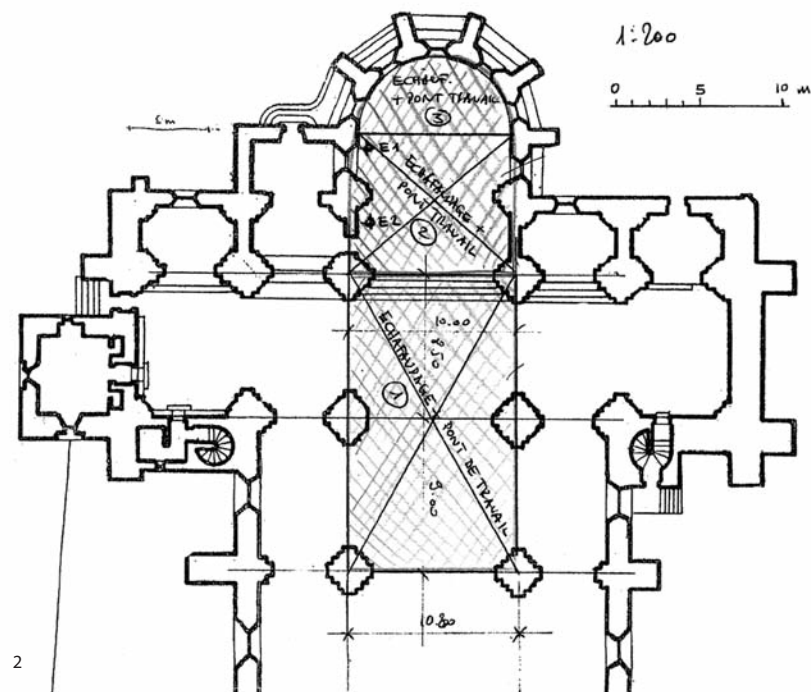
Les voûtes de la cathédrale Saint-Pierre ont été restaurées dans le cadre des dernières campagnes de restauration, à l'exception des voûtains de la croisée et du chœur sur lesquels un revêtement destiné à améliorer le confort acoustique contenant de l'amiante avait été posé en 1944 sous la direction de l'architecte Ernest Martin. Suite à l'apparition et développement de taches liées à l'humidité sur les voûtains floqués, le Service d'écotoxicologie de l'Etat de Genève a confirmé la présence d'amiante dans le revêtement et a demandé à ce que le déflocage des voûtes soit mené à bien à moyen terme.

Suite à la décision du conseil de la Fondation des Clefs de St-Pierre de lancer les travaux de restauration des voûtes et de confier ces travaux au bureau G.M. Architectes Associés SA, un rendez-vous préparatoire a été organisé sur place le 1er mars 2006, afin d'analyser la composition du revêtement des voûtes.

Les couches superficielles présentaient les caractéristiques suivantes:

- côté croisée: aspect ouateux contenant de l'amiante.
- côté chœur: couche de même nature. Cette couche avait été recouverte d'un apprêt superficiel «limpet-spray» par l'entreprise Bernhard Hitz Söhne en 1981.

La présence d'amiante est confirmée par des analyses en laboratoire selon le rapport de l'entreprise AMConser SA.



Un prélèvement de la structure des voûtains a également été effectué, présentant les caractéristiques suivantes:

- côté croisée: tuf et couche de noir
- côté chœur: pierre (vraisemblablement du grès), couche de noir et badigeon gris

Ces échantillons ont été confiés à un laboratoire pour analyse. La conclusion du rapport confirme que la couche de noir doit être éliminée, car elle ne permet pas de recevoir le crépi de finition.

Début avril, les échafaudages de la sapine et une plate-forme sont montés à l'extérieur de la cathédrale. La construction des échafaudages et de la plate-forme intérieurs située à 15m au-dessus du sol et d'une surface de 300 m<sup>2</sup> est terminée mi-mai.

L'entreprise AMConser SA, retenue pour les travaux de déflocage, installe la base de vie, protège les voûtes et réalise le confinement étanche requis selon les recommandations du STIPI (service cantonal de toxicologie industrielle et de protection contre les pollutions intérieures).

Les travaux de désamiantage démarrent au début du mois de mai. Ils sont menés à bien dans des conditions difficiles par des ouvriers en combinaison étanche qui travaillent en se relayant toutes les deux heures. Tous les déchets sont recueillis dans des sacs étanches puis évacués en vue d'une destruction sous contrôle. Les opérations de désamiantage sont terminées début juillet.



Une zone à restaurer

Une fois les travaux de désamiantage achevés, l'Atelier Saint Dismas effectue une recherche de traces de peinture sous le badigeon noir. Aucune trace de peinture n'est mise à jour et l'entreprise François Cuénod SA réalise un sablage complet des voûtes, afin d'éliminer toutes les traces de badigeon noir et de crépi antérieur.

Lors du choix du crépi de finition, M. François Lançon de la maison Architecture et Acoustique SA a été mandaté afin d'identifier un produit n'altérant pas les caractéristiques acoustiques de la cathédrale.

Selon son rapport, un crépi minéral à base de chaux identique à celui que l'on trouve sur toutes les autres voûtes de la nef et des bas-côtés aurait considérablement modifié l'acoustique des lieux par un prolongement des temps de réverbération du son.

Au vu des résultats des études acoustiques, le choix du revêtement se porta sur un produit phoniquement absorbant à base de cellulose, qui sera projeté sur les voûtes. Divers échantillons de couleur et de finitions ont été présentés et discutés avec M. Baertschi, conservateur des monuments, et Mme Nemeç-Piguet, cheffe du service des monuments et des sites de l'Etat de Genève.

Haut : voûtain sablé



Bas : voûtain avec nouveau revêtement (1<sup>re</sup> couche)

L'entreprise BBZ AG a été mandatée pour cette dernière étape et le produit retenu est posé en deux étapes :

- première couche de SonaSpray K13 d'une épaisseur variable de 1 cm à 7 cm.
- couche de finition Sonacoustic Alpha top, d'une épaisseur de 5 mm, talochée à la main, de couleur grise aussi proche que possible de la couleur du crépi minéral.

Ces travaux ont été effectués entre le 20 septembre et 19 octobre 2006.

Le démontage de l'échafaudage a permis de vérifier que l'acoustique de la cathédrale n'avait pas été modifiée par rapport à l'état antérieur et que le choix de la couleur s'harmonisait avec le crépi existant.

Christophe Ganz  
Architecte EPFL-SIA

#### Liste des intervenants

Echafaudages / Constructions tubulaires TECH SA / [info@ct-tech.ch](mailto:info@ct-tech.ch)

Déflochage / AMConser SA / [amconser@bluewin.ch](mailto:amconser@bluewin.ch)

Vitrierie / JP Burgener SA / [jpburgener@hotmail.com](mailto:jpburgener@hotmail.com)

Maçonnerie / Entreprise François Cuénod SA / [mbcuenod@bluewin.ch](mailto:mbcuenod@bluewin.ch)

Isolation acoustique / BBZ AG / [eugen@bbzag.ch](mailto:eugen@bbzag.ch)

Conservation, restauration / Atelier Saint-Dismas SA / [ericfavrebulle@dismas.ch](mailto:ericfavrebulle@dismas.ch)

Acoustique / Architecture et Acoustique SA / M. François Lançon / [aasa@archac.ch](mailto:aasa@archac.ch)

Direction des travaux / G.M. Architectes Associés SA  
M. Christophe Ganz / [info@gmarchitectes.com](mailto:info@gmarchitectes.com)

Maître de l'ouvrage / Fondations des Clefs de St Pierre / [clefs.stpierre@bluewin.ch](mailto:clefs.stpierre@bluewin.ch)

Etat de Genève / DCTI / Direction du patrimoine et des sites

## Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2006

L'exercice 2006 est une grande année pour la Fondation, car elle marque l'aboutissement des travaux importants de l'aménagement du site archéologique. Le résultat de la gestion courante s'est consolidé et nous pouvons reporter un bénéfice de CHF 28'657.

L'examen du compte de gestion fait ressortir que les recettes « visiteurs » (montées aux tours et entrées au site archéologique) ont augmenté de manière significative, ce qui démontre l'intérêt des visiteurs pour notre patrimoine. Cette recette nous a permis de faire face à l'augmentation des dépenses due au renchérissement du coût de la vie et de réaliser plusieurs travaux d'entretien courant qui avaient été reportés les années précédentes. La constatation d'un résultat des ventes stationnaire depuis de nombreuses années a incité le Conseil à engager une réflexion en vue d'élargir la gamme de produits offerts à la vente. Les dons sont en légère augmentation, ce qui motive le Conseil qui y voit un encouragement des donateurs à poursuivre son travail. Les charges sont conformes à celles budgétées et en ligne avec celles de l'exercice précédent. Etant donné le bon niveau des recettes visiteurs, nous avons pu absorber la dépense relative à l'étude de l'amélioration de l'éclairage intérieur de la Cathédrale qui fait partie de nos projets futurs.

Les travaux d'aménagement de la 3<sup>e</sup> partie du site archéologique se sont terminés courant 2006 par l'inauguration en novembre d'un site archéologique complété d'une nouvelle muséographie. Les dépenses à la charge de l'exercice 2006 ont été conséquentes et se sont élevées à plus de CHF 1,3 millions, montant partiellement couvert par des dons et subventions à hauteur de CHF 1,1 millions, le solde de CHF 240'000 étant mis à la charge de la réserve constituée les années précédentes. Au total, les travaux engagés pour la 3<sup>e</sup> étape de l'aménagement du site archéologique se sont élevés à plus de CHF 3'000'000.

Au cours de l'exercice 2006, la Fondation a dû entreprendre le nettoyage des voûtes du chœur de la Cathédrale. Ces travaux très lourds ont nécessité la pose d'échafaudages et occasionné des charges pour près de CHF 480'000. Cette dépense non subventionnée a pu être couverte par l'utilisation partielle de la réserve pour grands travaux constituée par les dons et legs reçus durant les exercices antérieurs. Les travaux de restauration des beffrois se sont poursuivis et les charges ont été couvertes par les subventions reçues en 2005.

Si l'on peut dire que les grands travaux sont maintenant achevés, la Fondation conserve cependant la volonté de maintenir la Cathédrale dans son état de bonne conservation. C'est pourquoi il est nécessaire d'accroître le niveau des dépenses d'entretien courant. En effet, même si l'engagement des membres du Conseil reste acquis, nous avons besoin de ressources et nous espérons pouvoir compter sur l'appui de chacun. D'ailleurs, les dons et legs récurrents des particuliers démontrent aux membres du Conseil que leur engagement est apprécié. Nous espérons également que nos Autorités comprennent le rôle majeur que

joue la Cathédrale pour Genève et continueront à soutenir la Fondation en renouvelant leurs subventions annuelles.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma reconnaissance et à adresser mes remerciements à tous ceux qui nous soutiennent, à savoir les fondations et entreprises privées ainsi que les pouvoirs publics du Canton et de la Ville de Genève, sans lesquels nous ne pourrions pas continuer notre mission : les dons tout comme les subventions sont nécessaires à notre fonctionnement.

Michel Sermet  
Trésorier



Confinement du chœur avant pose du nouveau revêtement acoustique

## Bilan au 31 décembre 2006

<b>Actif</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Caisse	355.65	85.55
Comptes de chèques postaux	44'482.52	444'126.79
Avoirs en banques à vue	81'171.84	904'948.14
Placements	750'000.00	0.00
Stock	1.00	1.00
Administration fédérale des contributions (impôt anticipé à récupérer)	4'332.72	4'073.19
Mobilier et matériel	1.00	1.00
Actifs transitoires	117'818.30	97'262.05
<b>Total de l'actif</b>	<b>998'163.03</b>	<b>1'471'037.72</b>
<b>Passif</b>		
<b>Créanciers</b>	357'085.50	149'927.55
Factures à payer	310'350.20	129'928.55
Retenues de garanties	26'735.75	0.00
Compte courant estrades mobiles	19'024.25	19'024.25
Compte courant audioguidage	975.30	975.30
<b>Réserve pour travaux</b>	289'766.76	619'317.60
<b>Réserve affectée site 3<sup>e</sup> étape</b>	199'344.56	440'497.07
<b>Réserve travaux beffois</b>	57'013.63	94'999.93
<b>Compte de capital</b>		
Capital de dotation	10'000.00	10'000.00
<b>Résultat :</b>	56'295.57	145'443.57
- Résultat reporté au 01.01	156'295.57	145'443.57
- Attr. à réserve pour travaux	-100'000.00	0.00
- Résultat de l'exercice	28'657.01	10'852.00
<b>Total du passif</b>	<b>998'163.03</b>	<b>1'471'037.72</b>

## Compte de résultat de l'exercice 2006

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Gestion cathédrale et site archéologique</b>		
Résultat de l'exercice	<b>28'657.01</b>	<b>10'852.00</b>
<b>Aménagement du site archéologique</b>		
Résultat de l'exercice	<b>- 241'152.51</b>	<b>- 360'489.13</b>
<b>Travaux beffois</b>		
Travaux beffois	<b>- 37'986.30</b>	<b>94'999.93</b>
Charges	- 52'817.30	- 69'000.07
Subvention cantonale	14'831.00	0.00
Subvention Loterie Romande	0.00	150'000.00
Dons Amis de la Cathédrale	0.00	14'600.00
<b>Grands travaux</b>	<b>- 484'285.25</b>	<b>- 96'260.35</b>
<b>Recettes extraordinaires</b>		
Legs et dons	54'734.41	2'000.00
<b>Résultat avant variation des réserves</b>	<b>- 680'032.64</b>	<b>- 348'897.55</b>
<b>Dissolution réserve 3<sup>e</sup> étape</b>	<b>241'152.51</b>	<b>360'489.13</b>
<b>Dissolution réserve travaux</b>	<b>429'550.84</b>	<b>94'260.35</b>
<b>Utilisation résultat reporté au 1.1.</b>	<b>100'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Attribution à la réserve pour travaux</b>	<b>-100'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Dissolution réserve travaux beffois</b>	<b>37'986.30</b>	<b>- 94'999.93</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>28'657.01</b>	<b>10'852.00</b>

**Compte**  
**« Gestion cathédrale et site archéologique »**  
**de l'exercice 2006**

<b>Produits</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Subventions	168'000.00	168'000.00
Ville de Genève	60'000.00	60'000.00
Etat de Genève	108'000.00	108'000.00
Tronc Saint-Pierre	2'125.00	2'492.50
Fonds Fauche	1'475.00	1'475.00
Fonds Rossier	35'375.20	35'375.25
Intérêts bancaires	6'806.40	5'572.95
Location cathédrale et estrades	52'905.00	43'582.40
Montées tours	323'902.00	241'603.00
Entrées site (billets)	96'242.00	64'856.00
Entrées Espace St-Pierre	22'224.90	14'502.90
Dons	46'727.35	41'034.00
Recettes diverses	789.60	7'680.55
Bénéfices sur ventes	33'800.71	31'224.85
<b>Total des produits</b>	<b>790'373.16</b>	<b>657'399.55</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	301'340.50	284'273.55
Services Industriels	92'685.25	112'727.40
Téléphone	2'753.40	3'032.40
Rapport annuel	6'844.85	8'557.90
Frais promotion	40'697.85	23'995.35
Espace St-Pierre direction	27'438.00	20'578.50
Assurances	39'243.20	38'296.50
Entretien et matériel	109'802.30	74'096.40
Honoraires d'architectes	10'006.80	25'630.35
Etude d'éclairage	41'853.40	0.00
Impression billets	23'073.35	19'783.30
Frais administratifs	20'566.15	16'654.95
Frais de banque	1'068.20	1'103.75
Frais divers	26'707.90	3'289.75
Rétrocession Paroisse	17'635.00	14'527.45
<b>Total des charges</b>	<b>761'716.15</b>	<b>646'547.55</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>28'657.01</b>	<b>10'852.00</b>

**Compte**  
**« Aménagement du site archéologique »**  
**de l'exercice 2006**

<b>Produits</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Subventions	322'761.00	145'382.00
Etat de Genève	0.00	99'400.00
Ville de Genève	322'761.00	0.00
Confédération	0.00	45'982.00
Dons pour la mise en valeur du site	795'000.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>1'117'761.00</b>	<b>145'382.00</b>
<b>Charges</b>		
	1'358'913.51	505'871.13
Travaux site 3 <sup>e</sup> étape	1'317'484.06	505'871.13
Frais d'inauguration du site	41'429.45	0.00
<b>Total des charges</b>	<b>1'358'913.51</b>	<b>505'871.13</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 241'152.51</b>	<b>- 360'489.13</b>

**NICOLAS WENGER**

COMPTABLE DIPLOMÉ FEDERAL  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ

NUMÉRO TVA 263.316  
TÉLÉPHONE 022 311 42 55  
TÉLÉFAX 022 311 92 24  
E-MAIL INFO@FIDUWENGER.CH  
CHÈQUES POSTAUX 12-3772-3

QUAI DE L'ÎLE 15  
CASE POSTALE 5685  
1211 GENEVE 11

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

**AU CONSEIL DE FONDATION**

**DE LA FONDATION DES CLEFS DE ST-PIERRE POUR**

**LA CONSERVATION DE LA CATHEDRALE SAINT-PIERRE A GENEVE,**

Genève

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 10 septembre 2007

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Membre de la CHAMBRE ~~DES~~ FIDUCIAIRE

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA CATHEDRALE**

Place du Bourg-de-Four 24  
CH-1204 Genève  
CCP 12-24033-2



CATHEDRALE  
SAINT-PIERRE  
GENEVE

L'association a pour but principal de soutenir la Fondation des Clefs de Saint-Pierre dans toutes ses tâches de restauration et de conservation de la Cathédrale Saint-Pierre, de la chapelle des Macchabées et du site archéologique.

Elle s'efforce aussi d'assurer un appui régulier aux Concerts de la Cathédrale lors des manifestations musicales qu'ils organisent régulièrement, ainsi qu'à la paroisse de Saint-Pierre-Fusterie pour ses éventuelles activités déployées à la Cathédrale en dehors des cultes.

**Devenez membre des  
Amis de la Cathédrale Saint-Pierre**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Demande à devenir membre de l'association  
des Amis de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève

Genève, le .....

Signature .....

Cotisation annuelle 35.- au minimum  
Cotisation de soutien 100.- au minimum

découper et  
affranchir

**ASSOCIATION DES AMIS  
DE LA CATHEDRALE**  
Place du Bourg-de-Four 24  
CH-1204 Genève



